F

PREF. DES PYRENEES ATLANTIQUES

64/002/TERMT1/OPAE/

Partie à découper lors de la cession ou de la destruction du véhicule

N° IMMATRICULATION (A) DATE DE 1re MISE EN CIRCULATION (B)

9107 XN 64 31/07/2003 31/07/2003

NOM (C) Prénoms (D) MAIRIE D'ANGLET

NOM d'usage

DOMICILE (E) HOTEL DE VILLE

COMMUNE 024 64600 ANGLET

GENRE	MARQUE (F)	TYPE	
CTTE	RENAULT	FDBNH5	MASTER

N° dans la SÉRIE du TYPE (G)	CARROSSERIE	EN.	PUISS.	Pl. ass.
VF1FDBNH529143778	FOURGON	GO	7	003

LARG.	SURF.	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br. (dBA)	Rég. mot. (tr/mn)
1M99	10M7	3T300	1T818	5T300	86	2738

DATE et N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT

NEUF

DROITS PAYÉS SUR ÉTAT

TAXE RÉGION 197,00 E

TAXE PARAFISC. 29,00 E

TOTAL 226,00 E

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-1 à R. 122 du Code de la Route)

VISITE AVANT LE 31/07/2007 (SAUF REGT. SPEC.)

POUR LE SOUS-PREFET
LE CHEF DU BUREAU
DE LA CIRCULATION
Le préfet CIVIL
ET DES ETRANGERS

Pierre TELLECHEA

0004 00539

FDON
B444905